

Une provocation en duel : (scène de moeurs lausannoises en l'an 1689)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 19

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

C'est le moment !

Les personnes qui prendront un abonnement d'un an, au *Conteur Vaudois*, dès le 1^{er} juillet 1910, recevront gratuitement ce journal du 1^{er} avril au 30 juin courant, et de plus, jusqu'à épuisement de la provision, un exemplaire de l'amusant récit patois de Louis Favrat : *L'histoire de Guyaume-Té, coumeint Djan-danié la contavé*.

Prix de l'abonnement pour un an : Suisse fr. 4 50 ; étranger (affranchissement compris) fr. 7 20.

UN VOYAGE AU PAYS DE VAUD EN 1789.

II

Nous arrivâmes à Lausanne à six heures et demie. Les rues étaient sillonnées de voitures. Nous aperçûmes le prince Edouard d'Angleterre, accompagné d'une dame, se rendant, dans une chaise attelée de quatre chevaux, à un concert donné par le prince Reuss [Henri XVIII, prince de Reuss-Greiz (*Note de M. de Maricourt*)]. Le prince Edouard doit en donner un demain. Nous vîmes beaucoup de dames bien fardées et élégamment habillées.

J'oubliais de mentionner que c'est à Martigny que nous observâmes les plus gros goîtres. Il y avait là, notamment, un homme toujours obligé de se pencher en arrière pour supporter sa tumeur, et même de rester habituellement couché sur le dos. Mais c'était une femme qui était affligée du plus gros ; il était beaucoup plus volumineux qu'une tête de grosseur moyenne.

..... Le lendemain matin, en l'espace de quelques heures, non seulement nous parcourûmes toute la ville, mais nous nous rendîmes sur une éminence, dans les environs, d'où l'on jouit d'une vue inimaginable, car elle présente tout ce qui peut plaire à l'œil. C'est d'abord la vaste étendue du lac Léman, qu'on peut apercevoir, quand le temps est clair, dans toute sa longueur, bien qu'il mesure soixante milles. Ici, il a une largeur d'environ douze milles, et les villes, les rochers et les montagnes de Savoie qui sont sur la rive opposée, apparaissent distinctement. Là où nous étions, Lausanne se trouvait entre nous et le lac et ajoutait beaucoup à la beauté du paysage. Le sol dans les environs est très inégal. Tantôt ce sont des collines, tantôt de petites vallées bien abritées, richement cultivées, et les flancs des côtes, descendant vers le lac, sont couverts de vignobles. Bien des sites ont excité davantage mon étonnement : la hauteur immense des Alpes, les énormes masses de rochers brisés, les vastes étendues de neige et de glace. Mais ni l'œil, ni l'esprit, ne peuvent se reposer longtemps sur de telles merveilles de la nature sans éprouver une certaine fatigue, et comme elles ne sont point liées à l'idée de la présence de l'homme ou du moins à celle d'une existence confortable, ce spectacle prolongé pendant un certain temps serait déprimant. Le paysage à Lausanne est tout différent. Qui ne s'écrierait : « Je voudrais vivre ici ! »

La maison de M. Gibbon¹ est située près de cette éminence et jouit de la même vue enchanteuse. Il y a fait une allusion enthousiasme dans la préface du dernier volume de sa célèbre histoire².

¹ La maison Deyverdun, à la Grotte. Elle était située sur l'emplacement actuel de l'Hôtel des Postes et fut démolie en 1896. (*Note de la Réd.*)

² Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain. (*Note de la Réd.*)

D'infortunés nobles de France étaient déjà en grand nombre à Lausanne.

... De Lausanne à Berne, en passant par Moudon, nous traversâmes une contrée monotone où dominaient surtout les pâturages et de vastes forêts de sapins. Nous couchâmes à Moudon, que nous quittâmes à trois heures et demie ; mais bien que Berne ne fût éloignée que de trente-six milles et que les routes fussent bonnes, nous n'arrivâmes dans cette ville avant huit heures du soir. Ce retard fut dû à ce que nous eûmes les mêmes chevaux pendant tout le trajet et qu'ils furent obligés de prendre un long repos au milieu du voyage, mauvaise combinaison pour des voyageurs et qui pourrait être aisément modifiée...

Arrêtons-nous dans cette narration. Au point où nous en sommes arrivés, nous voyons le docteur Rigby quitter le pays de Vaud ; le suivre pas à pas nous entraînerait trop loin. Néanmoins, disons brièvement quelques mots sur la fin de son voyage. A Berne (21 août), il voit des prisonniers dans les rues, enchaînés à de petits chariots légers. « Ils paraissaient en bonne santé, fumaient tous et étaient occupés à balayer les rues ». Il ne fait que passer à Bâle (22 août), cette ville l'intéressant peu, il se dirige sur Strasbourg et arrive à Mayence le 25. Mais dès qu'il est en Allemagne, il a des pointes acérées contre ce pays. Il y « bâille à se décrocher la machoire » ; il trouve l'aspect de Cologne lamentable, « l'état de misère des habitants semble les rendre impuissants à tout effort, même à celui de se tenir propres ». Il remarque aussi que dans cette ville « les rues par endroits sont couvertes d'herbes et ailleurs tellement remplies de saletés que l'odorat en est blessé à chaque pas. »

Après les pays rhénans, le docteur Rigby visite les Pays-Bas et c'est par là qu'il termine son voyage. A répétées fois, il se plaint de la « friponnerie » des hôteliers et voituriers hollandais. Pour ceux-ci, il a même des paroles amères : « Ils nous ont trompé sur le prix des chevaux, et nous ont induits en erreur quant aux distances entre relais. Ils ne changent pas un louis sans nous faire éprouver une grosse perte ; les postillons ne démarrent pas avant d'être payés, et si vous n'avez que de grosses pièces qu'il faille changer en monnaie, ils ne vous rendent pas votre compte. » Et un peu plus loin, à Rotterdam, où il déjeûna, « l'aubergiste nous vola de façon si exorbitante que nous nous adressâmes à un magistrat pour obtenir justice, mais ce fut en vain. » — La « malhonnêteté » de la Hollande et de quelques villes allemandes lui font hâter son retour en Angleterre, et le 9 septembre 1789, un dimanche, il s'embarque à Helvoetsluis, à bord d'un bateau de pêche à destination de Yarmouth. Son voyage a duré deux mois.

L. DE LA B.

Po on outro iadzô. — Quelques amis, tous bons Vaudois, c'est-à-dire bons enfants, revenaient d'une excursion en Algérie. On y va maintenant comme à Genève et à Berne.

— A propos, demande-t-on à l'un des excursionnistes, avez-vous visité le Sahara ?

— Le Sahara ?... Ah ! oui... Non. Quan on est allé pou le voir, c'était fermé ; le concierge était en commissions. Ma foi, comme notre bateau repartait, on n'a pas eu le temps d'y retourner.

Entre bonnes amies. — Ah ! vois-tu, Pauline, toutes ces émotions ont profondément altéré ma santé. En deux ans, j'ai vieilli de trois mois.

— Oh ! ma chère, n'est-ce pas un peu exagéré ?

UNE PROVOCATION EN DUEL.

(Scène de mœurs lausannoises en l'an 1689.)

Déclaration du sieur André Massé, faite en cour baillivale de Lausanne, le 13 février 1689, touchant ce qui se passa le dimanche précédent entre Mr Pasche et M. De l'Isle (Archives de l'Etat de Vaud).

PREMIÈREMENT, comme nous étions à table chez Peudechair, Mons^r DeMartines, Mons^r Del'Isle et moy, voicy Mons^r Pasche qui vint en la même chambre où nous étions, avec trois autres lesquels je ne cognois point, et se mirent à une autre table où ils mangèrent et beurent. Après avoir demeuré environ une demy heure, ils sortirent et se promenèrent un peu par la chambre. Voicy le dit sieur Pasche qui vint vers la table où nous étions et dit à Mons^r Del'Isle :

— Toy, Del'Isle, nous avons heu une difficulté par ensemble ; allons la vider nous deux seuls.

Alors ledit sieur Del'Isle lui répondit qu'il n'avoit rien à faire avec luy, qu'il le laissât en repos, et qu'il ne vouloit point aller avec luy ; et ledit sieur Pasche luy dit qu'il estoit un Jean-tout-outre (ce qui soit dit avec respect) s'il ne venoit et qu'il estoit un lasche. Mons^r DeMartines prit la parole et dit à Mons^r Pasche que s'il avoit quelque difficulté avec Monsieur Del'Isle, et quelques raisons légitimes pourquoy il le demandoit à se battre, qu'il le devoit dire en présence de ces Messieurs qu'il y avoit là présents. Il luy répondit qu'il n'avoit rien à faire avec luy et qu'il ne luy parloit pas, qu'il parloit à Mons^r Del'Isle et qu'il le vouloit tout seul en quelque lieu où il voulût aller. Ledit sieur Del'Isle refusa toujours d'aller avec luy.

Ledit sieur Pasche dit que Mons^r Del'Isle l'avoit injurié en présence de son père, et ledit sieur Del'Isle répondit qu'il le devoit faire citer s'il l'avoit injurié « et quand même je vous aurois dit quelques injures, c'estoit avec raison ». Là-dessus ledit Pasche répondit qu'il en avoit menti comme un bougre (avec respect). Sur cela, Mons^r de l'Isle dit :

— Messieurs, je vous prens tous à tesmoins comme il me vient injurier icy en table, où je ne luy disois rien, et comme il me demande en duel.

Et ledit Pasche soustient à plusieurs fois qu'il estoit ce que dessus s'il ne vouloit pas aller, et il lui tendit la main et luy dit :

— Baillé au moins le jour et l'heure, si tu ne veux venir à présent !

Ledit sieur Del'Isle n'en voulut rien faire et dit qu'il ne vouloit point se battre avec luy, mais qu'il vouloit agir par la justice.

Il y eut un de ceux qui estoient avec ledit Pasche qui dit que non, qu'il ne falloît pas agir par la justice, que ce n'estoit que les poltrons qui en usent de cette manière. Quand ledit sieur Pasche vit que ledit sieur Del'Isle ne vouloit aller où il l'avoit demandé et qu'il ne vouloit point donner de jour ny d'heure, il dit qu'il avoit desjà juré et le jura encore qu'il fallait qu'il le traitât selon qu'il l'avoit mérité.

Voilà ce que ledit sieur Massé se peut souvenir d'avoir entendu.

A la caserne.

— Dites-donc, caporal, vous ne voudriez pas être assez aimable, vous qui savez tout, pour m'apprendre ce que c'est qu'un trimestre ?

— C'est trois mois, gourde de l'Académie d'Ouchy !

— Et un semestre ?

— C'est six mois, double gourde !

— Et un bourgmestre ?

— C'est neuf mois, triple gourde !

— Et un vaguemestre ?

— C'est douze... Ah ! sacrée recrue de ville, tu ne vas pas continuer, sinon je te fais flanquer au clou, et le vaguemestre itou, pour vous apprendre à vous payer la tête de votre supérieur !

*

Un jeune fantassin présentait à son capitaine sa mère et sa petite sœur, qui étaient venues le voir à la Pontaise. Craignant que son capitaine ne prit l'une des femmes pour l'autre, le jeune soldat dit :

— Mon capitaine, la plus âgée, c'est ma mère.

LES ENFANTS DE LAUSANNE

Les enfants, nous dit-on, sont l'orgueil des époux, Et ceux qui n'en ont point doivent être jaloux. Ils sont les doux liens, la paix de la famille; Par eux, dans la maison, l'espoir sur les fronts brille. Voyant son rejeton grandir, plein de santé, Au soleil bienfaisant de notre liberté, Le père dit, content : « je vois dans sa jeunesse, « L'aide de mes vieux ans, l'appui de ma faiblesse ; « Et si jamais ce sol, présent béni des cieux, « Se trouve menacé !... reflet de nos aïeux, « Ce gaillard marchera sans peur sur la frontière « Pour y planter, vainqueur, notre chère bannière ! « Car dans ce jeune cœur on sent revivre Tell, « De nos droits méconnus ce vengeur immortel. »

Tels sont les beaux discours que souvent l'on [prononce, J'y crus en d'autres temps ; maintenant j'y renonce ; Et peut-être bientôt, « je croyais comme toi » Me direz-vous, lecteur ; nous verrons, suivez-moi.

A Lausanne, et partout, c'est toujours dans la rue Que la foule enfantine et se joue et se rue ; C'est là que, chaque jour, tous ces joyeux gamins Font entendre leurs cris insolents et mutins. Avez-vous, par malheur, une jambe qui cloche, Une fracture au nez, un habit dont la poche Laisse à l'œil indiscret former mille soupçons ; Vous serez mal venu chez ces mauvais garçons. L'un vous dira : « voyons, marche droit, sois agile. » L'autre : « cache ta poche et ce nez si fragile. » Puis, fâchez-vous contre eux, grondez et menacez, Leur nombre doublera ; vous en aurez assez Pour vous forcer enfin d'enfiler une allée, Et d'éviter ainsi la bruyante volée.

Un pauvre campagnard sort-il du cabaret, Et s'est-il attardé près d'un bon vin clairret, Cherche-t-il, trébuchant, mais cela sans mot dire, Le chemin qui, chez lui, doit bientôt le conduire ; Viennent, deux, trois enfants, puis la troupe s'accroît, Mais s'accroît tellement, tellement que l'on croit A quelque événement, et le passant s'arrête,

Il ouvre de grands yeux, il avance la tête, Pour ne voir qu'un bonhomme au teint enluminé, Victime des lutins qui l'ont environné. Et de tous ces bambins la cohorte bruyante, La nuit, le vin nouveau, tout le désorienté. — « Je t'accompagnerai, » lui dit l'un, « viens ici. » — « Du tout, » dit un second, « ton chemin le voici. » Enfin, vient à passer un agent de police, Pour notre paysan, c'est rencontre propice ; Il disperse un moment ces bandits étonnés Qui font la cabriole en lui riant au nez. Notre homme, à moitié gris, festonnant, s'achemine Par de longs zigzags, en faisant triste mine ; Enfin, après avoir coudoyé tous les murs, Et heurté de ses pieds aux cailloux les plus durs ; Il arrive à sa porte où l'attend sa famille : — « D'où viens-tu ? Q'as-tu fait ? Quelle est cette [guenille ?

» Ce carré de papier, ce journal qui pend là ? » Ce sont ces polissons qui l'ont croché cela. » Lui dit sa Marion, qui, durant sa colère, Semble soigneusement le grand doigt, l'annulaire, Le pouce, et déployant les autres largement, Les montre à son mari rempli d'étonnement,

Mais encore une chose, écoutez-moi de grâce : Il est, en notre ville, une petite place Où, que le temps soit laid, qu'il soit froid, qu'il soit [beau,

Une immense marmaille, troupe joyeuse et folle Lutte, pleure, et s'ébat en attendant l'école. Eh bien ! Quoi ! Vous passez par là tranquillement, Sans penser aux auteurs de tout ce tremblement ; S'il n'est pas un régiment qui veille et vous protège, Un modeste caillou, une boule de neige, Un projectile enfin, un contondant accueilli Vous arrive au passage et vient vous pocher l'œil ! En courroux plaignez-vous, vous n'êtes pas capable De trouver entr'eux tous quel est le vrai coupable. L'un vous dira : « c'est lui ; » l'autre répond :

« N'en croyez rien, monsieur, il ment : ce n'est [pas moi. »

En un mot ces sauteurs, finiront par vous dire Qu'ils sont tous innocents et pâmeront de rire ! Patience, monsieur, ce n'est pas tout, hélas ! Vous venez d'un voyage et vous êtes fort las ; Tout rentre dans la nuit, bien avancée est l'heure ; Vous retrouvez content votre chère demeure, Et prenez du repos pour vous lever matin ; Vous sommeillez à peine, et din, din din, din... Alors, très irrité, sur le ton du reproche, Mais qui peut, dites-vous, ainsi sonner ma cloche ! Enfin, après avoir cent et cent fois maudit L'étranger importun, vous quittez votre lit, Pour ouvrir la croisée et lui crier : *qui sonne ?* Vous regardez partout et ne voyez personne ; Et vous êtes réduit à faire un gros juron, Après ces gueux d'enfants qui tirent le cordon !

Voilà ce que devient cet être si candide Au front doux et serein, sans nuage et sans ride, Qui tend ses petits bras et sourit au berceau Quand on lui dit : mon ange ! et qu'il paraît si beau ! Voilà donc les méfaits, hélas ! qu'il nous prépare Et desquels, à quinze ans, il n'est jamais avare !

Lausanne, décembre 1856.

L. MONNET.

Oh ! science ! — Le cadavre d'un inconnu est trouvé sur la route. Accident ou crime ? Aucun indice pour guider les recherches de la justice. On fait l'autopsie.

Le rapport du médecin révèle que la « victime avait été assommée à coups de bâton par un nommé B., avec qui elle avait passé la journée ».

Consommateur complaisant. — Après s'être régalé d'un excellent dîner, qu'il ne pouvait du reste payer, n'ayant pas un sou, un pauvre diable est mis à la porte du café par le tenancier, qui lui administre une correction quelque peu énergique en lui disant :

— Vous ne l'avez pas volé !

Calmement, le malheureux répond :

— Quand est-ce que je puis revenir pour le même prix ?

LES BOTTES DU SUPPLIÉ.

Sur la route cantonale de Lausanne à Yverdon, peu après avoir dépassé Assens, on remarque, à droite, une légère promé- nence de terrain qui est dénommée « Les fourches ». Cette appellation est une survivance des fourches patibulaires qui, sous le paternel régime de LL. EE., se dressaient en cet endroit.

Reportons-nous par la pensée au commencement du XVIII^e siècle, époque à laquelle se place le petit fait qui va suivre.

On était au mois de janvier. Depuis deux jours, un corps se balançait à la potence ; c'était celui d'un fils d'une honorable famille d'Echal- lens qui avait assassiné, pour le voler, un riche maquignon de passage. Découvert, grâce à une barre de fer qui avait servi à commettre le crime et que l'on avait établi lui appartenir, le jeune homme avait été condamné à la pendaison et exécuté peu après.

Or donc, ce soir-là, il faisait un froid de loup ; la bise soufflait en ouragan, soulevant par en- droits des nuages de fine poussière de neige qui allait s'amonceler ailleurs en « gonfles » traî- tresses. La lune s'était levée et semblait narguer un pauvre bougre de chemineau — car il y avait déjà des chemineaux en ce temps-là — qui s'avançait péniblement et dont la roulière de toile bleue et la peau de chèvre jetée sur ses épaules étaient bien insuffisantes à le prémunir contre les éléments déchainés.

A la vue des fourches, le gueux eut un frisson, car le matin même, en traversant un village, ne l'avait-on pas traité de « gibier de potence ».

Pendant, tandis que l'un de ses yeux se figeait dans la contemplation des bottes du sup- plicé — de belles bottes qui reluisaient sous la caresse des rayons lunaires — l'autre œil lan- çait un furtif regard sur ses chaussures à lui, des souliers éculés faisant eau de toutes parts.

« Si je m'appropriais ces bottes, pensa le tri- mardeur ; après tout, leur propriétaire est mort, et elles ne lui serviront plus à rien. »

Ayant constaté que la route était déserte, il se décida et rampa le long d'une haie de cou- driers, dans la direction de la potence.

Quand il fut aux pieds du pendu, une hésita- tion lui vint : n'était-ce pas une honteuse beso- gne de dépouiller ainsi un mort. Et puis, les yeux effrayants du supplicé, demeurés grands ouverts dans l'épouvante de l'ultime spasme, semblaient lui reprocher son audace.

Mais l'humidité de la neige le rappela à la réalité, et il s'appliqua à attirer à lui les pré- cieuses bottes. Malgré qu'il y mit toute sa force, elles résistaient, car le froid les avait rendues absolument adhérentes aux membres gelés du mort.

Alors, une idée lumineuse traversa la cervelle du gueux ; il se tâta et sortit de dessous ses vê- tements une dague en acier damassé avec la- quelle il eut tôt fait de couper une des jambes en dessous du genou. Il entreprenait la seconde lorsque, d'un arbre voisin, une chouette hulula lamentablement.

Saisi d'effroi, le rôdeur hâta la besogne et dé- sarticula les os, qui rendirent un craquement sinistre.

Alors, ayant mis sous son bras les jambes du pendu, il prit les siennes à son cou et détala en une course éperdue dans la direction de Bioley.

Lorsqu'il fut arrivé à la hauteur des premiè- res maisons, il regarda derrière lui, et s'aperce- vant enfin que nul ne le poursuivait, il s'arrêta.

Une ferme était là, tout près, dont les lumiè- res clignotaient sous l'auvent. Il y demanda la passage.

On l'introduisit à l'écurie, et il s'installa à quelques pas d'une chèvre rébarbative. Il ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil exempt de cauchemar.

S'étant éveillé de bon matin, il constata, à sa grandissime satisfaction, que les bottes, qu'il